



Préavis de départ d'un locataire

Par **mela**, le **19/08/2009** à **11:27**

Bonjour,

Mon locataire vient de m'adresser sa lettre de préavis de départ. Ce dernier veut réduire son préavis à 1 mois. Peut-on parler de mutation professionnelle pour un entrepreneur individuel? A partir de combien de kilomètres le motif de mobilité professionnelle est-il valable?
merci

Par **baylebesson**, le **25/08/2009** à **23:26**

Non il faut qu'il soit salarié.

BONJOUR ou BONSOIR, sont toujours les bienvenus avant de donner une réponse...